

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la séance spéciale qui s'est tenue le mardi 17 mai 2022, en présentiel et en vidéo conférence, au complexe municipal du 309, 4ème Avenue, à 19h00.

Étaient présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, Jean-François Mayrand et Alain Talbot, maire.

Étaient aussi présentes : Mesdames Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et Lili Harbour, adjointe à la direction.

Était aussi présent : Monsieur Éric Tanguay, nouvel élu au Siège #4

1. Ouverture de la séance

Constatant le quorum, monsieur le maire, Alain Talbot, déclare la séance spéciale du 17 mai 2022, à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Nomination de la secrétaire de réunion
- 4. Assermentation du nouvel élu
- 5. Démarches pour combler le poste du Directeur général et greffier-trésorier
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

2022-05-17-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Hélène Pilote, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu d'adopter l'ordre du jour.

À l'unanimité des conseillers présents.

2022-05-17-02 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DE RÉUNION

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de nommer madame Lili Harbour, secrétaire de réunion.

À l'unanimité des conseillers présents.

4. Assermentation du nouvel élu

À titre de présidente d'élection, madame Claudette Aubé remet à monsieur Éric Tanguay sa feuille d'assermentation. Elle lui demande de la lire à voix haute et de la signer. Monsieur Éric Tanguay est élu sans opposition comme conseiller au siège #2.

Les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue.

2022-05-17-03 DÉMARCHES POUR COMBLER LE POSTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT

le départ du directeur général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT

l'urgence de trouver un(e) remplaçant(e);

Il a été proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé de madame Marie-Hélène Pilote et résolu de procéder ainsi :

ATTENDU QUE le poste sera affiché dans les journaux l'Oie Blanche et la Voix du Sud, à Emploi-Québec, sur le site et la page FACEBOOK de la municipalité et à la MRC;

ATTENDU QUE les membres du conseil pourront vérifier l'offre d'emploi afin de la mettre à jour;

ATTENDU QUE l'offre d'emploi sera affichée dès le vendredi 20 mai 2022 et ce, pour 2 semaines, jusqu'au 03 juin 2022;

ATTENDU QU' après la date de fin des mises en candidature, s'il advenait que nous soyons sans candidat, l'aide d'un chasseur de têtes sera demandée; À l'unanimité des conseillers présents.

5. Période de questions

Aucune question.

6. 2022-05-17-04 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de lever la séance spéciale à 19h49. À l'unanimité des conseillers présents.

Alain Talhot Maire

Alain Talbot, Maire

a. elette

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Je, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 17 mai 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance régulière du conseil tenue le 07 juin 2022.